

L'AGRICULTEUR,

Rédigé en collaboration.

ST. BONIFACE, 1er DECEMBRE 1883.

LES ELECTIONS MUNICIPALES.

Dans quelques semaines les contribuables de la Province seront appelés à élire leur représentants municipaux. A ce propos nous voudrions que tous comprennent l'importance de l'acte qu'ils vont avoir à remplir.

C'est surtout dans un pays nouveau comme le nôtre, que le rôle des conseils municipaux est sérieux. Les travaux et les améliorations que ces corps ont à exécuter sont nombreux et variés. Les sommes dont ils ont l'application sont considérables et nous avons tout intérêt à faire notre choix judicieusement, si nous voulons bénéficier des sacrifices, c'est le mot, que nous serons appelés à contribuer au fonds commun.

Donc que les électeurs laissent de côté toute rancune, toute division de parti, voire même de clocher, pour s'entendre à choisir des hommes honnêtes, sérieux et indépendants. Ils auront tout à y gagner, si une fois ils réussissent à ne prendre en considération, dans leur décision, que l'intérêt de la municipalité.

Nous savons que toute municipalité compte assez d'hommes compétents pour que chacune puisse se donner un excellent conseil. Malheureusement en plusieurs instances, ces hommes se tiennent à l'écart ne voulant pas affronter les luttes mesquines que d'autres bien moins qualifiés leur imposeraient. Et la conséquence a été, nous dit on, désastreuse en plusieurs endroits que nous ne connaissons pas nous mêmes, mais qui existent, trop malheureusement.

Tous nos cultivateurs canadiens sont généralement très-prudents en matière de finance. Celui qui aurait à confier la gestion d'un simple billet de dix dollars ne le ferait pas à la légère. Il choisirait pour son mandataire un homme dont l'habileté et l'honnêteté sont éprouvées et reconnues de tous. Et pourtant, ces mêmes hommes confient souvent la gestion de leur taxes, plus de dix dollars, à des personnes dont elles ne voudraient pas dans le premier cas. Est-ce là comprendre son intérêt ? Tous les contribuables ont à gagner ou à perdre d'une municipalité bien ou mal administrée. Dans le premier cas le terrain prend de la valeur ; on peut se permettre des améliorations

dont un chacun bénéficie et surtout, l'immigrant choisit ces endroits de préférence pour s'établir. C'est le contraire dans l'autre cas.

Un dernier conseil : contribuables, liguez-vous pour élire des représentants qui vous donneront eurs services gratis. C'est là un moyen efficace d'éliminer des hommes venant briguer vos suffrages que dans l'intention d'attraper du public quelques piastres. Et soyez-en certains, ce ne sera pas leur faute, si à la fin de l'année, la rémunération n'a pas atteint un chiffre assez rond.

Donc pas de conseils payés. Vous n'aurez pas de peine à trouver des hommes désintéressés et vous verrez que ce ne sont pas les pires ; au contraire. Nous prions nos lecteurs de croire les conseils que nous prenons la liberté de leur donner aujourd'hui dictés par l'intérêt général. Nous ne savons pas même s'il y en a parmi nos municipalités françaises à qui nos remarques puissent s'appliquer. Si tel est le cas, on voudra bien considérer nos observations seulement comme conseil pour l'avenir.

Méthodes pour conserver les pommes de terres entières pendant plusieurs années.

Un cultivateur s'assura de la profondeur à laquelle les pommes de terre cessaient de végéter. Il trouva qu'à un pied sous terre elles produisaient des . . . verts à la fin du printemps ; qu'à 2 pieds, ces jets sortaient de terre vers les milieu de l'été ; qu'à 3 pieds, ces jets acquéraient une très petite longueur sans pouvoir sortir de terre, et qu'à 3 pieds et demi elles cessaient de végéter.

D'après ces données, ce cultivateur enfouit, dans un jardin, sur un terrain parfaitement drainé, à 3½ pieds plusieurs tas de pommes de terre qu'il retira au bout d'un, deux et même trois ans, et qu'il trouva fraîches, fermes et sans aucune trace de germination. En suivant ce procédé si simple, on pourrait, dans les années d'abondance, emmagasiner des pommes de terre pour les années de disette, en les mettant dans des fosses creusées de quatre pieds.

NOUVELLE EPICERIE.

M. Moise Dufresne à l'honneur d'annoncer au public, qu'il a ouvert un magasin d'épicerie, sur la rue Lombard à Winnipeg, en face de l'Hotel du Canada, allez lui rendre une visite avant d'acheter ailleurs.

AUX CULTIVATEURS !

Epargnez votre argent en achetant vos Marchandises chez

M. Gentes & Cie

AVENUE :-: TACHE,
SAINT-BONIFACE,

Ayant décidé de ne faire de commerce que pour ARGENT COMPTANT, nous vendrons notre immense assortiment à prix réduits. La liste des prix suivants vous convaincra du bon marché :

Thé de 15 à 50 cts. la livre,
Sucre, 12 livre pour \$1.00,
Farine Process, \$2.90,
Strong Baker, \$2.50,
XXXX, \$2.00,
Boss Baker, \$2.35,
Bon Bon, \$2.25,
Superfine, \$1.40,

— AINSI —

UN ASSORTIMENT COMPLET
TROP LONG A ÉNUMÉRER.

EN

Épiceries, Provisions,

VERRERIE, FAIENCE,
VAISSELLE,

CHAUSSURES

De toutes sortes et tous prix,

FARINE, SON, GRU, AVOINE,
BLÉ, ETC., ETC., AUX PRIX
DES MOULINS.

N'oubliez pas l'endroit du bon marché,

M. Gentes & Cie

MARCHANDS,

Avenue Taché, St. Boniface.

1906-89